



Communiqué de presse intersyndical du 9 juin 2011

Loi Warsmann et « GIP GRETA » : les personnels et les stagiaires du réseau GRETA sont gravement menacés !

Le gouvernement poursuit à marche forcée ses attaques contre les opérateurs publics de la formation des adultes et de l'orientation professionnelle tout au long de la vie. Alors qu'il pensait en avoir quasiment fini avec l'AFPA (la bataille renouvelée depuis six ans permet, aujourd'hui encore, de maintenir l'existence d'un outil indispensable aux salariés), il s'attaque désormais au réseau des GRETA de l'Education Nationale.

Maillon indispensable de la cohésion sociale, le réseau des GRETA est un outil public de formation continue de **haute utilité sociale** ; il est garant d'un maillage fort des territoires, des citoyens et des petites entreprises.

La Formation Continue des Adultes de l'Education Nationale existe depuis 1973 et a été renforcée par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989. **Avec la promulgation de la Loi Warsmann le 17 mai 2011, le gouvernement** met fin au statut des GRETA pour l'orienter vers celui de **Groupement d'Intérêt Public**, aujourd'hui, c'est bien tous ces principes fondateurs qui sont remis en cause.

Au prétexte de rendre le pilotage du réseau des GRETA plus visible, plus audible, *le GRETA est poussé en marge de l'Education Nationale et avec lui sont embarqués un peu plus de 500 000 stagiaires formés chaque année ; stagiaires qui pour 93 % sont des OS, manœuvres, ouvriers, employés et pour 52 % des demandeurs d'emplois*, public fragilisé car souvent sans qualification ou écarté du marché du travail.

Pour le gouvernement, la déstructuration des réseaux publics de formation justifie l'introduction du privé et laisse la part belle au jeu du « moins disant » ! Les réformes en cours se feront, une nouvelle fois, au détriment de la qualité du service rendu, au détriment des stagiaires les plus en difficultés mais aussi au détriment des personnels GRETA.

Qu'est ce qui est prévu pour les personnels ? Les contrats de travail ultra précaires de la majorité des personnels (agents non-titulaires de droits publics : vacataires, CDD de 6 ans ! et CDI) **jamais transformés en contrats statutaires**. L'ultra précarité accentue les zones de non-droits tolérées par le gouvernement. Les conditions de travail sont de plus en plus dégradées - inquiétudes, **pressions de toutes sortes, chantage à l'emploi, augmentation déguisée du temps de travail, salaires aujourd'hui bloqués**. Mais les pressions s'exercent aussi de plus en plus sur les personnels en postes gagés. Quant aux CFC, ils ne savent pas ce que seront leurs missions !

La non reconnaissance des professionnels de la formation que sont les formateurs, les techniciens et administratifs n'est plus soutenable et le manque de clarté autour des fonds financiers, tant au niveau des GRETA qu'au niveau des fonds académiques laissent présager de lourdes difficultés ! Enfin, substituer les « GIP-GRETA » aux « EPLE-GRETA », c'est abandonner une mission d'une structure pérenne au profit d'une structure qui ne l'est pas juridiquement.

Le Gouvernement ne pourra pas rester sourd aux justes revendications des personnels GRETA qui défendent leurs conditions de travail et la reconnaissance de leurs missions : préalable nécessaire pour une formation de qualité accessible à tous et même à ceux qui en sont les plus éloignés !

Aussi, les organisations syndicales décident et appellent l'ensemble des personnels du réseau national des GRETA :

à une journée d'action nationale sur Paris le JEUDI 23 JUIN

Rendez-vous : Place de la République à partir de 10 h 30

Conférence de presse avec les autres intersyndicales à 11 h 00

Départ de la manif à 12 h 30 vers la Bastille

« Tous ensemble mobilisons-nous pour une juste reconnaissance de nos missions et portons nos revendications en complémentarité des acteurs de la Formation, de l'Orientation, de l'Accompagnement et de l'Insertion des jeunes ».